



L'association Vallet Motor Show

ORGANISE LE

RALLYE P'TIT JEAN IV



DIMANCHE 21 AVRIL 2019

RDV à 7h45 - DEPART à 8H30
AU CHAMPILAMBART à VALLET

Renseignements (uniquement) :
J-Y Jamin : 06.78.66.25.24

(Nbre de véhicules limité à 120, année max : 1980)

Aucune inscription ne se fera à distance, ni sur place

Inscriptions à adresser par courrier postal ou à déposer (avec le paiement)

avant le 8 avril 2019 :

Association Vallet Motor Show
Chez Jean-Yves JAMIN
Le Côteau, rue St Christophe, 44330 VALLET

(cf. coupon à remplir et à signer)

REGLEMENT

1. Cette randonnée n'est en aucun cas une épreuve de vitesse, mais une balade touristique.
2. Sont admis toutes voitures dont l'année de fabrication est antérieure ou égale à 1980 et qui sont en règle vis-à-vis de la législation en vigueur.
3. S'agissant d'une randonnée sur routes ouvertes, les participants doivent obligatoirement être assurés pour leurs véhicules, pour eux-mêmes, ainsi que pour leurs passagers.
4. Tout participant devra se conformer aux prescriptions du code de la route, ainsi qu'aux arrêtés municipaux des localités traversées. Tout manquement à ces prescriptions ou à ces arrêtés entraînera l'exclusion immédiate du participant, de la manifestation.
5. La sécurité sera assurée par des motos modernes, dont les pilotes seront impérativement équipés de dossards fluorescents et casqués.
6. Tout participant se doit de respecter la loi en matière d'alcoolémie, du code de la route. Tout manquement à ces règles entraînera l'exclusion immédiate du ou des participants.
7. Si une personne ayant un taux d'alcoolémie supérieur à celui fixé par la loi provoquait un accident, elle serait déclarée responsable à 100% et ne pourrait en aucun cas se retourner contre les organisateurs.
8. Les pleins d'huile et d'essence sont à la charge des participants.
9. Des véhicules balais, équipés de gyrophares, fermeront le convoi. Ces véhicules ne devront en aucun cas dépasser les derniers participants. Si, à la suite d'un arrêt pour panne, la réparation s'avère trop longue, le véhicule sera chargé dans un véhicule balai sous la responsabilité du conducteur pour l'arrimage (le temps toléré par l'organisation est le temps nécessaire au remplacement d'une bougie ou la réalisation d'un plein d'essence). Les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable des dégâts occasionnés pendant le transport dans les véhicules d'assistance.
10. Les droits d'inscription ne seront en aucun cas remboursés pour non-participation à la manifestation.
11. Tout participant, par la signature de son bulletin d'inscription, s'engage à avoir pris connaissance du présent règlement et à le respecter.

Partie à conserver

Rallye P'tit Jean IV du 21/4/2019

Inscriptions jusqu'au 8 avril 2019

Nombre maximum de véhicules limité à 120

CONDUCTEUR

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

N° Téléphone : ____/____/____/____ E-mail : _____@_____

N° de permis de conduire : _____

Compagnie d'assurance : _____

N° de contrat : _____

VEHICULE JUSQU'A 1980

AUTO

MOTO

CYCLO/SOLEX/SCOOTER

UTILITAIRE

Marque : _____ Type : _____

Année : _____ Cylindrée : _____

Immatriculation : _____

Carrosserie: Berline ; Coupé ; Cabriolet ; Plateau (*ayer les mentions non appropriées*)

Si adhérent à un club (si oui, précisez) : _____

En cas d'impossibilité de présenter le véhicule désigné, seul un véhicule répondant aux normes, véhicule de collection, sera autorisé à participer.

Conducteur : 34 € X = €

Accompagnant(s): 34 € X = €

Enfant (- 10 ans): 24 € X = €

TOTAL = _____ €

Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance du règlement ci-joint et d'en respecter les consignes.

A _____ Le ____/____/____

Signature du conducteur (Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »)

Pour des raisons d'organisation, ne seront prises en compte que les inscriptions remplies correctement, datées et signées, accompagnées des droits d'inscriptions.

Chèques à l'ordre de : VALLET MOTOR SHOW

Coupon d'inscription à retourner par courrier ou à déposer (avec le paiement) avant le 14 avril à :

Association Vallet Motor Show
Chez J.Y. JAMIN
Le Coteau, Rue St Christophe
44330 VALLET